



# Capsule d'information Planographie

À l'intention des agents et fournisseurs

---

## Règles générales pour les vins blancs au frigo

Afin de mieux adapter l'assortiment des vins blancs au frigo aux besoins des consommateurs et à la régionalité de la succursale, la Société des alcools du Québec a revu ses règles de positionnement pour cet assortiment. Ces nouvelles règles sont applicables depuis le début novembre.

Les règles de positionnement pour les vins blancs au frigo :

- les produits au frigo sont les meilleurs vendeurs de la succursale;
- l'optimisation de chaque façade est en fonction des ventes de la succursale;
- la représentation de toutes les catégories n'est plus obligatoire;
- les produits sont organisés par blocs de catégories sans tenir compte de la pastille;
- les produits sont positionnés verticalement de haut en bas en fonction de leur performance de ventes de la succursale.

Ces règles permettront à la SAQ d'améliorer son expérience client tout en simplifiant ses opérations.

Note : Il n'y aura aucun changement aux règles pour la tablette sèche en succursale.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec  
notre **S**ervice d'**A**ssistance aux **R**elations d'**A**ffaires (SARA)  
par courriel à [sara@saq.qc.ca](mailto:sara@saq.qc.ca) ou au 514 254-2711.